

095408 - LOUPE A MAIN ECLAIRANTE A LEDs

Loupe à main éclairante équipée d'une lentille de 4X et de 8 Leds + 1 Led UV pour une meilleure observation en milieu sombre.

Caractéristiques

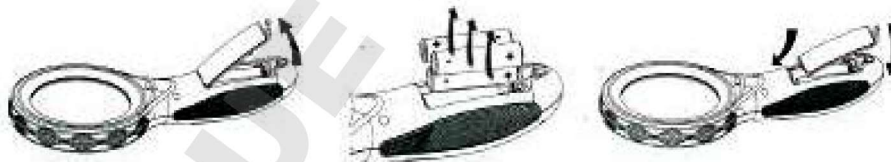
- Grossissement 2.5x + foyer étroit 6X / Ø 90mm
- 8 Leds Ø3mm lumière blanche froide + 1 Led UV
- Verre acrylique Ø 90mm
- Plastique ABS (Acrylonitrile Butadiène Styrène) blanc
- Dim : 900x50x40 mm / 150 g
- Piles : 3xAAA (non incl.)

Utilisation

1. Tenir la loupe à la main
2. Mettre l'objet à observer sous la lentille
3. Régler en hauteur jusqu'au point focal pour obtenir une image la plus nette possible
4. Appuyer 1 fois le bouton ON/OFF pour utiliser l'éclairage à LEDs blanches pour plus de confort visuel
5. Appuyer une 2ème fois pour utiliser l'éclairage à LEDs ultra violettes pour les travaux de fluorescence (laboratoires, papèteries, musées, faux billets, etc.).
6. Eteindre l'interrupteur après usage pour sauvegarder l'autonomie des piles

Changement des piles

Si le rendement lumineux vient à baisser, il convient de changer les piles.



1. Ouvrez le compartiment à pile et enlever les piles en fin de vie
2. Positionnez le ruban accessoire au fond du compartiment
3. Remplacez chaque pile AAA x 3
4. Remettez en place le couvercle.

IMPORTANT : Elimination dans un endroit écologiquement approprié

Les instruments électriques et électroniques en fin de vie sont des biens recyclables ! Déposez vos instruments devenus inutilisables dans un centre communal de tri de matériaux recyclables suivant les lois en vigueur. Une élimination dans les ordures ménagères est interdite.

Les piles/accus contenant des substances nocives sont marqués par des symboles signalant l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez rendre gratuitement vos piles/accus usés aux déchetteries communales, dans nos succursales ou partout où l'on vend des piles/accus.